

TU HESITES TOUJOURS A TE SYNDIQUER ?? VOICI QUELQUES REPONSES AUX QUESTIONS QUE TU ES EN DROIT DE TE POSER

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

La CGT n'existe pas sans les syndiqués
Plus nous sommes nombreux.ses, plus nous pouvons faire valoir nos revendications
Pour que nous soyons plus forts, nous avons besoin de toi.

Tu hésites ??? Voici quelques réponses aux questions que tu es en droit de te poser



TROP DE SYNDICATS. JE NE SAIS PAS LEQUEL CHOISIR !

En effet, les syndicats sont nombreux.

A la CGT, il n'y a pas de chef.

Ce sont les syndiqués qui démocratiquement définissent les orientations, les revendications et les actions de leur syndicat.

Chaque syndicat est donc autonome, aidé et soutenu par toutes les instances de la CGT.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes affiliés à la fédération (santé/ action sociale), elle-même affiliée à la confédération générale du travail (CGT).

Seuls, les syndiqué.es influencent l'action de leur syndicat

JE NE CONNAIS RIEN AU SYNDICAT. VAIS-JE TROUVER MA PLACE ?

Etre syndiqué.e, c'est apporter ses connaissances au collectif. Tu prendras la place qui te convient, à ton rythme et tu te formeras progressivement au contact des camarades plus avertis. Tu pourras aussi suivre des formations organisées par le syndicat

SE SYNDIQUER, C'EST CHER... A QUOI SERT MA COTISATION ?

La cotisation s'élève à 1% du salaire net. Elle sert à financer l'activité du syndicat (affiches, tracts, actions etc...). Elle finance également toutes les instances de la CGT qui nous aident et nous soutiennent (UL, UD, USD, fédé, confédé)
Tu peux bénéficier d'un allègement d'impôts à hauteur de 66% des sommes versées

LE SYNDICAT, JE N'Y CONNAIS RIEN. QUELLES SONT LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA CGT ? COMMENT SONT-ELLES PRISES EN CHARGE ?

Tu bénéficies de programmes de formation élaborés par la CGT dans la limite de 12 jours/an sans perte de salaire.

Tu démarres : tu suis la formation "Participer à la vie de la CGT" pour te familiariser avec la CGT

Tu as un peu d'expérience : tu suis la formation de "développer la vie de la CGT" qui permet d'analyser et de comprendre le monde économique et sociétal dans lequel nous vivons.



**SI JE ME SYNDIQUE, L'EMPLOYEUR PEUT
CHERCHER À ME SANCTIONNER OU À
BLOQUER MA CARRIÈRE...
DE TOUTE FAÇON, C'EST LE PATRON QUI
DÉCIDE DE TOUT !**

C'est très clair : l'employeur ne dispose d'aucune information concernant l'identité des adhérents. Se syndiquer c'est rompre avec l'isolement, être acteur de son avenir, prendre en main ses affaires. Nous pensons que l'action collective permet des avancées sur les salaires, les conditions de travail, la précarité...

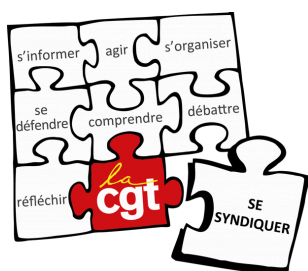


**1 COTISATION SYNDICALE
= 1 REMBOURSEMENT FISCAL**

**SI VOUS PAYEZ UNE COTISATION SYNDICALE
LES IMPÔTS VOUS REMBOURSENT 66 %**

**JE SOUHAITE ME SYNDIQUER À LA CGT.
QUE DOIS-JE FAIRE ?**

Je contacte le syndicat CGT ACOLEA en utilisant la boîte mail du syndicat ou en appelant les délégué/es syndicaux/cales : Chloé, Franck ou Martine pour qu'ils .elles vous fassent parvenir les documents d'adhésion



LA CGT A POUR VOCATION DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DES SALARIÉ.ES. NOS INTÉRÊTS ÉTANT LE PLUS SOUVENT DIFFÉRENTS DE CEUX DE L'EMPLOYEUR (LA DIRECTION DÉFEND L'INTÉRÊT DE L'ENTREPRISE, LA CGT DÉFEND AVANT TOUT LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS). PARFOIS LES INTÉRÊTS SONT COMMUNS, MAIS SOUVENT, ILS DIVERGENT), POUR ÊTRE EFFICACE LA CGT NE S'INTERDIT RIEN : PROPOSITIONS-NÉGOCIATIONS OU ACTIONS COLLECTIVES



**SE SYNDIQUER ?
À QUOI CA SERT ?**

Le syndicat sert à défendre les intérêts individuels des salariés mais aussi leurs droits collectifs (code du travail, CCN66, Alisfa pour la Petite Enfance, accords de branche et d'entreprise...)

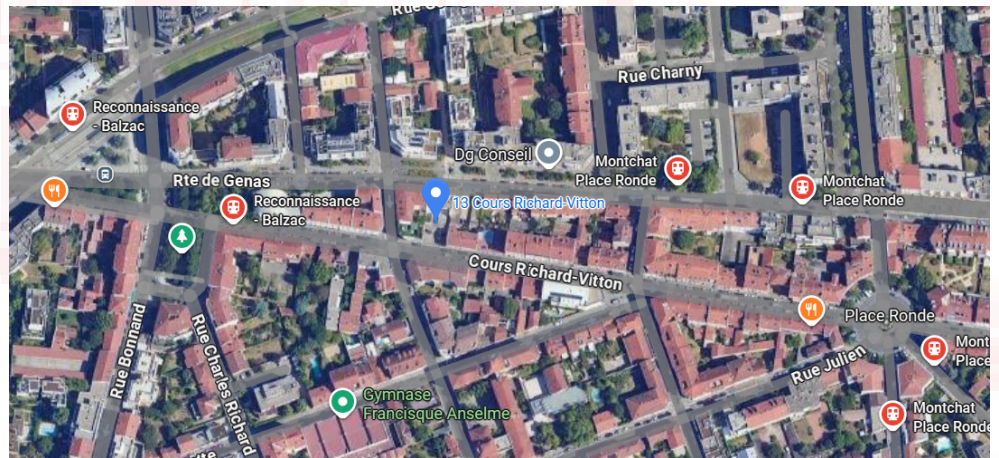
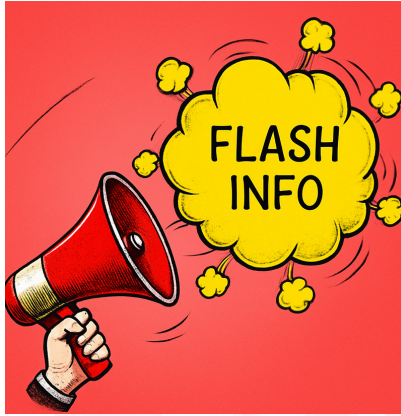
Tu es assisté.e par la CGT en cas de conflit du travail et si besoin devant les Prudhommes

**DANS MA BOÎTE, JE NE SAIS PAS CE QUI SE
DIT, SE PASSE DANS LES RÉUNIONS AVEC LA
DIRECTION**

Etre syndiqué.e, c'est être en contact avec les élu.es CGT et les délégué/es syndicaux/ales Chloé, Franck et Martine

Les syndiqué.es disposent donc d'informations régulières sur la vie de l'entreprise et ses projets

*Nous vous informons que syndicat CGT Acolea a déménagé.
Le nouveau local se trouvent au 13 cours Richard Vitton Lyon 3ième
Il est accessible en transport en commun :
Tram T3 arrêt Reconnaissance Balzac
C9/C26 arrêt Reconnaissance Balzac
N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour venir nous rencontrer*



SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



*Vous avez
la parole...*



A votre demande,

Conformément à la législation en vigueur, vos élu.es peuvent aussi vous assister si vous êtes convoqué.e à un entretien préalable

avant sanction ou licenciement.

Ils sont formés à cet exercice.

NE RESTEZ PAS SEUL.E

N'hésitez pas à leur faire appel.

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Le journal CGT Acolea s'adresse tous les mois aux salarié.es. les retours que nous avons nous encourageant à continuer et à vous y associer. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de vous exprimer anonymement ou non sur le sujet de votre choix qu'il concerne vos conditions de travail ou bien des sujets d'actualité en rapport avec le travail.

Nous nous engageons à faire paraître un article après validation de notre comité de lecture (200 mots maximum)

Le group de la Collaboration Générale au Travail
CONTACT



**LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!**

Mail : cgt.acolea@gmail.com

Trésorière du syndicat : Cathy Gomez : 06 13 84 47 46

Contacts PPE

Laetitia : irp.lmonmeneo@acolea-asso.fr

Zoubida : irp.zloucif@acolea-asso.fr

Délégué/es syndicaux/cales

Chloé Hayon : 07 87 09 30 21

Franck MARTINEZ : 06 11 36 35 96

Martine Le Guilloux (PMS – Acolea - AMPH) : 06 65 67 05 34

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**